

# PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION NIVEAU 2 SECTEUR INDUSTRIE OPTION SOURCES SCELLÉES



## En bref

Cette formation répond à l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation. Elle permettra de préparer chaque candidat à l'exercice des missions de la PCR définies dans le code du travail.

## Public

Toute personne désignée par l'employeur pour exercer dans l'entreprise la fonction de PCR.

NB : L'inscription inclut un accès pendant 3 mois à une formation e-learning utile pour la préparation avant la venue à l'INSTN ou pour aider la PCR à exercer ses missions de communication.

## Prérequis

Niveau baccalauréat scientifique ou technologique à orientation scientifique.

## Compétences visées

Exercer les missions de la PCR conformément aux articles R4451-110 et suivants du Code du travail :

- évaluer les risques radiologiques et réaliser les analyses des postes de travail adaptées aux situations rencontrées ;
- mettre en œuvre le zonage d'une installation et les contrôles de radioprotection ;
- appliquer les procédures relatives à la gestion des situations radiologiques dégradées ;
- assurer les missions relatives à la formation et à l'information des travailleurs sur le risque radiologique.

Durée 8 jours (54 h)

Lieu Cherbourg

Groupe limité à 12 personnes maximum

Contact Philippe Roiné - [philippe.roine@cea.fr](mailto:philippe.roine@cea.fr)

Référence 95A



**CEFRI** Comité français de certification des  
Entreprises pour la Formation et le  
suivi du personnel travaillant sous  
Rayonnements Ionisants  
**N° 010 OF R**

Pour une déclinaison de cette formation en intra-entreprise, nous contacter.



© ??

## Contenu

- Rayonnements ionisants et effets biologiques, radioprotection des travailleurs, réglementation en radioprotection.
- Savoir-faire et savoir-être utiles à la PCR : analyses de risque, études de postes de travail, élaboration d'un programme de protection radiologique, gestion de situations incidentelles, etc.
- Contrôles de connaissance : épreuve écrite, contrôle continu et épreuve orale.



## Les plus

- Certification recensée à l'Inventaire de la CNCP, éligible au CPF.
- mise en œuvre de TP réaliste, caractérisation d'un colis de substance radioactive.
- l'inscription inclut la remise des livres de la collection INSTN « PCR » ainsi qu'un accès pendant 3 mois à une formation e-learning.